

Rédaction d'Appel à candidature

- A Publier dans : le Lien
 Journal spécifique
 Site CNFPT, CDG et Ville

Direction : DAB

Service : BUREAU D'ETUDES

Intitulé du poste : Dessinateur projeteur

Cadre d'emploi : Agent de maitrise , Technicien Territorial,

Filière : Technique

Catégorie : C+ ou B,

MISSIONS

Description des principales missions :

- Elaboration et mise en forme graphique des études et des projets menés par le BE dans le domaine du bâtiment
- Réalisation des plans et coupes d'ouvrages à différents stades d'un projet : état des lieux, faisabilité, esquisse, avant-projet, plans d'exécution au stade DCE
- Développement des orientations techniques liées à la conception du projet
- Relevés sur site d'équipements existants pour mise au propre et diagnostic
- Prise en compte dans le projet du contenu des documents d'urbanisme
- Exécution et montage des permis de démolition, déclaration de travaux et permis de construire, demande d'aménagement et suivi des dossiers
- Dessin en 3D de bâtiments existants et des projets
- Prestations d'infographie, application de la Charte graphique en place
- Contribution au SIG de la ville et mise en forme de cartographie

PROFIL

Formation, connaissances...

- Formation technique dans le domaine du **bâtiment** BAC+2 (niveau BTS, DUT)
- Grande maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautique et des logiciels de dessin et traitements images (AUTOCAD, PHOTOSHOP, SKETCHUP)
- Bonnes connaissances dans le domaine du bâtiment et de la technologie de construction (législation, normes et réglementation de la construction, ERP, sécurité des personnes, accessibilité, thermique, solidité, corps d'état techniques, etc.)
- Expérience importante demandée en CAO/DAO (conception et dessin assisté par ordinateur)
- Connaissance logiciel QGIS souhaitée ou à acquérir
- Aptitude confirmée au travail en équipe et travail collaboratif de projet, bon relationnel
- Respect des délais, organisation et relative autonomie

PARTICULARITES

Horaires particuliers, rythme de travail...

- Horaires réguliers
- Travail en bureau d'étude
- Déplacements sur site